

Ces enfants qui font l'école à la maison

INSTRUCTION Dans le canton de Vaud, 500 enfants sont scolarisés à domicile. Rencontre avec des familles de La Côte qui ont fait ce choix particulier.

PAR LAURA.LOSE@LACOTE.CH

«**V**an Gogh, les poissons de la Méditerranée, les gangs, le chinois...» Un grand sourire aux lèvres, Armand Rochat, 9 ans, liste les thèmes qu'il a envie d'étudier, en plus des branches traditionnelles. Pour le jeune garçon, c'est une rentrée pas comme les autres: cette année, il fera l'école dans la maison familiale, à Saint-Cergue. La décision a été prise en famille. Considéré comme un très bon élève, Armand s'ennuyait en classe. «Je ne veux pas que mon enfant prenne l'habi-

500

enfants vaudois sont actuellement scolarisés à la maison

tude de ne faire que le strict nécessaire, mais créer chez lui une envie d'apprendre», affirme sa maman, Miaomiao Li Rochat. «En classe, je devais attendre les autres. Ici, je vais pouvoir toujours avancer», se réjouit l'enfant. Autre raison: la violence présente à l'école choque le jeune garçon. Maux de ventres et difficulté à dormir alertent ses parents. Après avoir entendu une de leurs amies mentionner l'école à domicile, leur décision est prise.

Dans le canton de Vaud, ils étaient 500 enfants à être scolarisés à domicile en 2017-2018, un chiffre en augmentation depuis plusieurs années. Dans d'autres cantons, comme le Valais ou Fribourg, le nombre est bien plus réduit. Les parents vivant dans ces régions doivent en effet présenter un diplôme d'enseignant s'ils souhaitent faire les cours à domicile.

Du temps pour les loisirs

Même s'ils sont tous deux enseignants de musique, Miaomiao et Laurent Rochat n'ont pas eu



A Saint-Cergue, Miaomiao et Laurent Rochat font l'école à la maison pour leur fils Armand, qui alterne les cours le matin et des activités musicales et sportives l'après-midi. PHOTOS SAMUEL FROMHOLD

besoin de sortir leurs attestations, puisque le canton de Vaud est plus libéral sur la question. Leur métier leur permettra d'être là en permanence pour leur fils. Trois ou quatre heures de travail scolaire quotidiennes, c'est le plan que prévoit la famille. Le reste du temps sera consacré à la musique, au sport et à l'apprentissage du chinois.

Si tous se réjouissent de commencer, des inquiétudes persistent. «Le seul point négatif, c'est que je ne vais plus voir mes amis aussi souvent», regrette Armand. Ses parents, conscients de cela, restent attentifs. «On compte sur la musique d'orchestre, le sport d'équipe et sur les cours de kung-fu chez

nous, auxquels ses amis participent. Si cela ne fonctionne pas, il pourra retourner à l'école», explique Laurent Rochat.

Un lieu de rencontres

Pour offrir un espace de rencontre aux familles qui font les cours à la maison, un centre a été ouvert à la Sarraz en 2015. «La société est organisée autour de l'école, les familles ont du mal à trouver des activités culturelles pendant ces heures», relève Mical Vuataz Staquet, fondatrice du centre Faire l'école en liberté (FEEL). Mais le lieu est victime de son succès et n'accepte plus de nouveaux membres. Un centre semblable appelé Ecolibre a ouvert à Montpreveyres, où se rend une douzaine de familles.

Sandra Jobé et ses enfants en font partie. Mais la maman préfère parler d'instruction en famille que d'école à la maison. «Nous fonctionnons par projets et non par matières», explique cette maman d'Apples. Son fils Clément, 9 ans, diagnostiqué «haut potentiel», a passé trois ans en école privée. Mais l'enfant pleure, il a mal au ventre. «Je n'aurais jamais pensé sortir mon fils de l'école. Mais nous voulions qu'il s'épanouisse, qu'il soit plus libre», explique



Sandra Jobé, d'Apples, avec ses fils Clément (9 ans) et Fernand (7 ans), a également choisi ce mode de formation, qui permet au plus âgé un meilleur épanouissement et davantage de liberté.



En classe, je devais attendre les autres. Ici, je vais pouvoir toujours avancer.”

ARMAND ROCHAT
9 ANS

Sandra Jobé. Aujourd'hui, Clément se passionne pour la technique et la construction, tandis que son frère Fernand, 7 ans, s'intéresse aux sciences et à l'anatomie. Les branches traditionnelles, ils les pratiquent de manière informelle. «L'autre jour, je cuisinais pour des bénévoles et Fernand a calculé de combien de carottes nous avions besoin», raconte la maman. La petite famille a aussi pour projet de partir à Köln pour apprendre l'allemand en immersion.

Apprentissage autodidacte

Plus de liberté, c'est aussi ce que recherchait Morgan, 15 ans. Il y a trois ans, elle a demandé à poursuivre sa scolarité dans la maison familiale de Saint-Prex, de manière autodidacte. Sa mère se charge des corrections. «Elle aimait bien l'école, mais elle avait besoin d'aller à son

rythme. Aujourd'hui, elle est passionnée. Je suis contente d'avoir fait ce choix, qui n'était pas contre l'école», témoigne Dominique Minder. Ayant suivi des études supérieures, cette maman se sent à l'aise pour transmettre son savoir.

A la maison, les parents se sentent parfois livrés à eux-mêmes. Le matériel scolaire qu'ils choisissent est à leur charge. «J'ai demandé s'il existait des manuels suisses pour nous guider, mais il n'y a rien. Pour le français et l'allemand, nous nous sommes fournis auprès du Centre national d'enseignement à distance, en France», explique Miaomiao Li Rochat.

Prévenir les dérapages

Mais avant d'encourager ce mode d'enseignement, il faut pouvoir le contrôler (lire encadré). C'est en tout cas l'avis du canton. «Nous avons dû faire face à des cas où il a fallu rattraper les lacunes scolaires lors du retour de l'enfant dans l'école publique», indique Cesla Amaralle, cheffe du Département vaudois de la formation. Pour elle, les conditions posées pour qu'un enfant soit instruit à domicile doivent être augmentées et la surveillance des compétences scolaires des élèves doit être

renforcée. A la Direction générale de l'enseignement obligatoire (DGEO), on rappelle que le milieu scolaire tient un rôle clé dans l'instruction, mais aussi dans la socialisation des enfants. «L'école permet d'apprendre à vivre ensemble, malgré les différences d'éducation ou de valeurs», affirme Serge Martin, chef de la direction pédagogique à la DGEO. Il souligne le besoin d'être en contact avec d'autres enfants du même âge, ce qui arrive rarement dans une famille.

Le chef de service s'inquiète aussi de ne voir qu'une ou deux personnes s'occuper de l'instruction. A l'école, l'enfant est encadré par une pluralité de professionnels, qui ont tous un rôle spécifique. «Mais dans le cas des parents, il n'y a pas de garantie qu'il pourront faire face aux éventuelles difficultés que rencontreraient leurs enfants», relève Serge Martin.

En attendant, Armand, Clément, Fernand, Morgan et tous les autres enfants continuent leur enfance en dehors du cercle scolaire. Et si l'envie leur prenait de poursuivre ce mode de vie? A la Sarraz, une association d'étudiants s'est formée pour passer la maturité fédérale en autodidacte.

Les règles vaudoises

Dans le canton de Vaud, tout le monde peut instruire son enfant à la maison, il suffit de l'annoncer au directeur de l'établissement scolaire de sa commune. Chaque année, un collaborateur de la Direction pédagogique de l'enseignement obligatoire vient s'assurer du niveau d'instruction de l'enfant. Celui-ci doit aussi passer les Epreuves cantonales de référence correspondant à son âge. Par ailleurs, le Plan d'études romand est mis à disposition des parents. En ce moment, une révision de la loi sur l'enseignement privé et à domicile est menée par le canton. Elle devrait être mise en consultation à la fin de l'automne.